ÉCO & VOIS



Cap sur L'Espérance III

POUR FINANCER LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE BARQUE À VOILES LATINES, UNE ASSOCIATION DE PASSIONNÉS LANCE UNE SOUSCRIPTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE.

Par Sylvie Bollard

Ses pères spirituels, une poignée d'amoureux du lac d'Annecy, mettent en effet tous leurs espoirs dans ce projet de reconstitution d'une barque à voiles latines. Après L'Espérance, qui a navigué sur le lac au milieu du XIX^e siècle, et L'Espérance II, qui l'a remplacée de 1911 à 1930, L'Espérance III pourrait bien prendre son quart dès la mi-2020. Pour peu que l'association qui porte ce dessein ait levé suffisamment de fonds. Elle vient pour cela de lancer une souscription publique via la Fondation du patrimoine.

«Le coût global du projet se monte à un million et demi d'euros, détaille le président de l'association, Pierre Lachenal.

Nous comptons sur l'obtention de 500 000 euros de subventions publiques et espérons récolter un million d'euros grâce à cette campagne de dons.»

DEUX ANS DE CHANTIER

Entreprises et particuliers peuvent, depuis la semaine dernière, apporter leur poutre à l'édifice en se connectant sur le site de la Fondation du patrimoine ou en envoyant leur chèque à cet organisme. « Nous ne nous sommes pas donnés de date limite pour réunir cette somme », complète-t-il. Le calendrier du projet est en revanche très précis.

Dès le mois de septembre, le chantier sera lancé au sein des ex-Forges de

FONDATION DU PATRIMOINE

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a déjà aidé 14 bateaux en France dans leur projet de restauration, dont la fameuse Hermione. Plus largement. elle a contribué à redonner leur lustre à 26000 édifices. Elle compte 40 000 donateurs par an et récupère 14 millions de dons annuellement. Pour soutenir L'Espérance III, rendez-vous sur: www.fondationpatrimoine. org/57945

Cran, dans un hangar industriel qui ne sert plus à Alpine Aluminium. Il durera deux années. « Le site sera accessible au public pendant toute la durée de la construction », précise Pierre Lachenal. L'objectif étant que la population s'approprie ce qui, demain, pourrait devenir un symbole de la richesse patrimoniale et environnementale du lac d'Annecy.

Utilisées dès le début du XVIIIe siècle pour le transport de matériaux - le charbon d'Entrevernes, les pierres de Bredannaz, le bois des Bauges, le vin de Veyrier-du-Lac, etc. -, ces barques à fond plat et à voiles latines n'ont pas connu le même essor dans la région annécienne que sur le lac Léman. Il n'y en aurait jamais eu plus que deux ou trois en même temps sur le lac d'Annecy, alors qu'elles se sont comptées par dizaines sur le Léman. Du coup, ce sont des constructeurs lémaniques qui venaient sur les rives annéciennes pour les fabriquer. Ils leur attribuaient des dimensions bien moindres, adaptées à la taille du lac et à ses fréquents changements de vent.

L'Espérance III, réplique de son ancêtre L'Espérance II, ne pourra donc pas rivaliser avec sa très grande sœur évianaise La Savoie. Cette dernière, recons-

I souscription publique

truite de 1992 à 2000 à Thonon-les-Bains par des bénévoles, mesure quelque 35 mètres de long, quand *L'Espérance III* ne fera "que" 17 mètres. « *La Vaudoise, en "Suisse, est identique à la nôtre,* indique Pierre Lachenal, *et elle a réalisé 160 sorties l'an dernier.* »

L'ESPÉRANCE III AURA UN TRIPLE INTÉRÊT : TOURISTIQUE, PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

Pierre Lachenal, président

L'association L'Espérance III compte bien, elle aussi, faire naviguer son brick dès 2020. Il pourra embarquer environ 16 personnes, dont les cina membres d'équipage, tous bénévoles. « Son usage ne sera pas commercial, prévient le président, mais nous devrons équilibrer notre budget de fonctionnement annuel qui se montera à environ 50000 euros, en fonction des opérations d'entretien à réaliser et des contraintes administratives.» Pour trouver ces 50000 euros, L'Espérance III ouvrira son pont à toutes sortes de publics : les entreprises, les hôteliers, les scientifiques, les scolaires, les particuliers... « Si on sort 100 jours par an, à raison de 500 euros par sortie, ce sera suffisant!», s'enthousiasme-t-il. Une convention d'exploitation partielle liera également l'association à la Compagnie des bateaux.



MOBILITÉ DOUCE

L'Espérance III, en plus de ses voiles latines, disposera d'un moteur électrique alimenté par un ensemble de batteries. Une nouveauté, qui, espère Pierre Lachenal, « préfigurera enfin le début d'une mobilité douce sur le lac d'Annecy et donnera envie aux autres de s'y mettre ». L'idée d'adjoindre à l'embarcation une pile à combustible à hydrogène est également avancée, «si la technique le permet ».



MÉCÉNATUne trentaine d'entreprises mouillées dans le projet

Si la souscription vient à peine d'être lancée, les initiateurs du projet planchent dessus depuis 2016. Rapidement, la question des finances s'est posée pour pouvoir aller de l'avant. « Nous avons donc cherché des mécènes, indique Serge Delemontex, membre de l'association. Trente-deux entreprises adhérentes de l'APM (association progrès du management) se sont lancées dans l'aventure sans aucune garantie que le projet aboutisse. » Groupes de renommée international (Salomon, NTN-SNR, Mobalpa...) ou simples PME (Kunz pressing, La Panière, Eco Savoie Mont Blanc...), toutes ont accepté de prendre le risque. « Il fallait 100 000 euros pour nous lancer », se souvient-il.

Une somme qui a servi à retrouver les plans de L'Espérance II, à avancer dans les négociations avec les administrations, à construire une maquette, à élaborer une stratégie de communication, à passer un contrat d'avant-projet sommaire avec l'architecte et le maître d'œuvre, etc.

«Elles continueront à s'investir», affirme Serge Delemontex pour qui leur participation est également symbolique. «Au XIX[®] siècle, ces barques n'avaient rien de touristique, explique-t-il, elles étaient au contraire un réel vecteur économique.»